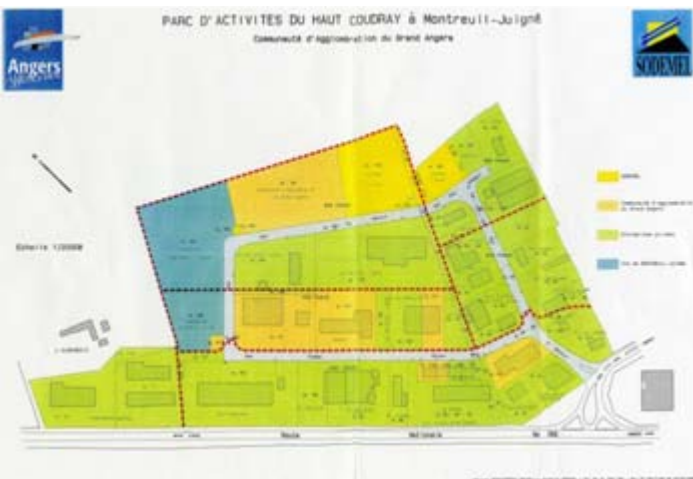




Vue aérienne  
NAI 2000



## Un premier parc d'activités au nord ouest d'ANGERS



Les Communes de MONTREUIL-JUIGNE et d'AVRILLE marquent l'entrée Nord de l'agglomération Angevine sur l'axe routier reliant l'Anjou au Maine (RD 106).

Cette situation géographique stratégique, renforcée par la proximité (10 km) de l'autoroute A11, avait conduit les deux communes à se rapprocher pour la valorisation économique de leurs territoires en créant le S I A M au début des années 80.

L'aménagement du Parc d'Activités du Haut Coudray s'est inscrit dans cette logique.

Viabilisée par tranches successives de 1980 à 1996, la zone en cours d'achèvement accueille désormais sur 13 ha, une trentaine d'entreprises.



Collectivité locale	ANGERS LOIRE METROPOLE
Aménageur	SODEMEL
Urbaniste	DDE
Maitrise d'oeuvre	DDE
Date	1983-2006
Programme	Activités artisanales et industrielles
	28 enseignes
Surface	15 hectares (13ha de cessibles)
Montant de l'opération	1,5M euros